



Raid « Au pays des Aigles » Monténégro – Albanie 2026, du 13 au 24 juillet 2026

FICHE D'INSCRIPTION

PARTICIPANTS

	PILOTE	PASSAGER
Nom		
Prénom		
Adresse		
Code postale Ville Pays		
Téléphone		
E-mail		
Date de naissance		
Nationalité		
Passeport n°		
Date d'expiration		

VEHICULE ENGAGE

Marque - Modèle	
Immatriculation	

Le véhicule doit obligatoirement répondre aux exigences du code de la route

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

	Pour le Pilote	Passager
Nom Prénom		
Lien de parenté		
Téléphone		

ENGAGEMENT Raid réservé aux membres de l'association. Coût de l'adhésion / an : adulte 25€ enfant -18 ans 10€

	Tarif	Nb	Montant
VEHICULE + PILOTE	1600 €	1	1600
PASSAGER SUPPLEMENTAIRE	100 €		
ADHESION an : adulte 25€ enfant -18 ans 10€	25€ / 10€		
TOTAL :			

Bulletin d'inscription rempli accompagné de l'acompte de 1000€ (chèque ou virement)

Le solde sera à régler avant le 01 juin 2026

Association n° W691076743 JD ORGANISATION – 300 route de Bottet – 69210 SAVIGNY

Immatriculation Tourisme : IM077110013 - Assurance RCP AXA - Garantie financière : Groupama

Chèque bancaire à l'ordre de JD ORGANISATION

Virement : JD ORGANISATION – CCM L ARBRESLE IBAN : FR76 1027 8072 4400 0204 6410 112

BIC : CMCIFR2A

Date, nom, prénom et signature

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Raid « Au pays des Aigles » de JD Organisation

Réglementation

Chaque participant s'engage à respecter les lois et coutumes des pays dans lesquels se déroule ce raid.

L'Association JD Organisation ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des infractions concernant le code de la route ou la réglementation des douanes, venant du fait d'un participant du raid.

L'organisateur se réserve le droit d'exclure toute personne ou tout équipage qui se mettrait délibérément hors la loi des pays traversés.

L'organisateur se réserve le droit d'interdire la poursuite du voyage, momentanément ou définitivement, à une personne ou un équipage dont l'état de santé ou l'état du véhicule ne permettrait pas une progression en tout sécurité.

Itinéraire

Pour des raisons indépendantes de notre volonté (conditions météo, destruction de pistes, sanitaire, etc...), l'itinéraire pourra, à tout moment être modifié.

Le client ne peut en aucun cas prétendre à aucune indemnité ni remboursement. Toutefois, l'organisateur fera tout son possible pour que le raid garde son caractère touristique et aventureux tel que prévu à l'origine.

Le participant et son équipage s'engage à respecter l'environnement naturel des sites traversés.

Assurances

Chaque participant certifie que le véhicule et les personnes transportées inscrits à ce raid, sont couvert par une assurance en cours de validité pendant toute la durée de ce raid.

Chaque participant doit obligatoirement contracter une assurance rapatriement individuel.

Annulation

Un participant annulant son voyage (quelle qu'en soit la raison) se verra retenir les sommes suivantes :

- Coût de l'adhésion
- 100 Euros de frais par équipage à plus de 30 jours du départ
- 500 Euros de frais par équipage à moins de 30 jours du départ

En cas de non-présentation au lieu et heure de départ, le participant ne peut prétendre à aucun remboursement, de même s'il se trouve dans l'impossibilité de participer au voyage par suite de non présentation de documents (passeport, carte grise, assurance, etc...).

Un participant interrompant son voyage ou quittant l'itinéraire prévu momentanément ou définitivement et quelle qu'en soit la raison, ne peut prétendre à aucune indemnité ou remboursement.

Tout paiement non effectué dans les délais-prévus est considéré comme une annulation de la part du participant.

L'organisateur décline toute responsabilité en ce qui concerne les perturbations de grèves du personnel de sociétés prestataires (avion, bateau, hôtels, etc...) et de leurs conséquences.

L'organisateur s'engage à ne pas annuler un voyage à moins de 30 jours du départ du fait de l'insuffisance du nombre de participants.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler le voyage pour raisons graves.

Dans tous les cas d'annulation du fait de l'organisateur, l'intégralité des sommes versées sera remboursée. Le participant ne pourra toutefois prétendre à aucune indemnité.

Responsabilité

Chaque participant reconnaît et accepte la responsabilité des risques inhérents au caractère particulier de ce genre de voyages, et est particulièrement conscient de l'éloignement des centres médicaux, et des problèmes mécaniques de toutes sortes pouvant survenir.

Il assume donc ces risques et déclare les assumer en toutes connaissances de cause, et s'engage de ce fait à ne pas faire porter la responsabilité des accidents ou maladies pouvant survenir et de leurs suites, à l'association JD Organisation ou aux membres de l'organisation.

Chaque participant s'engage à communiquer et à faire respecter les clauses de la présente décharge des conditions particulières auprès des personnes qui constituent son équipage, et déclare également les présentent dispositions opposables à ses ayants droits.

De la même façon, l'association JD Organisation ne peut être tenue pour responsable des dommages ou accidents concernant les véhicules.

Le participant s'engage également à vérifier lui-même que les personnes qui conduiront le véhicule inscrit à ce raid, soit détentrices d'un permis de conduire de la catégorie B en cours de validité pendant toute la durée du raid.

Le participant s'engage au nom de son équipage à respecter les consignes et recommandations émises par les membres d'encadrement du raid, et que en cas de non-respect de celles-ci, ils s'excluent lui et son équipage du raid.

Le participant et son équipage déclarent s'être inscrit de leurs propre volonté à ce raid, et à participer sous leur propre responsabilité et à leurs risques.

En conséquence, le participant s'engage au nom de son équipage et en cas d'éventuel accident à ne pas tenir pour responsable l'association JD Organisation, ainsi que les organisateurs et les prestataires de ce raid.

Droit à l'image :

De par votre inscription, vous autorisez l'association JD Organisation ainsi que ses ayants droits tels que partenaire à utiliser les images sur tous supports fixes ou mobiles sur lesquelles vous pourriez apparaître, prises lors de votre participation.

Si toutefois, vous souhaitez garder confidentiel votre participation, il vous suffit de nous le signaler par écrit au moins quinze jours avant la date de départ.

Ce présent document tient lieu de décharge et est valable également pour mon équipage, mes ayants droits et tous membres de ma famille.

Je soussigné, certifie avoir pris connaissance des conditions de participation à ce raid et déclare les accepter sans réserve.

Ci-joint ma fiche d'inscription et le règlement à l'ordre de JD Organisation.

Fait à _____ le _____

Signature du pilote, et du ou des passagers (précédé de la mention : lu et approuvé)